

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 29 juin 2012

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 128 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Vincent GOMEZ - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - Jean MONTAGNAC - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUKHT - Jean-Louis TIXIER - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Roland BLUM représenté par Marie-Louise LOTA - Jean-Louis BONAN représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Sylvia BONIFAY représentée par Marc POGGIALE - Patrick BORE représenté par Jean-Louis TIXIER - Joëlle BOULAY représentée par Pierre SEMERIVA - Jean BRUNEL représenté par Jean-Pierre BERTRAND - Xavier CACHARD représenté par Jean-Paul ULIVIERI - Eric DI MECO représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - André ESSAYAN représenté par Danielle MILON - Gérard GRAUGNARD représenté par Lucien MERLENGHI - Robert HABRANT représenté par Mireille FOURNERON - Mourad KAHOUK représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Alain LAURENS représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Patrick MAGRO représenté par Abdelwaab LAKHDAR - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Yves MORAINÉ représenté par Laure-Agnès CARADEC - Bernard MOREL représenté par Patrick MENNUCCI - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Gilles PAGLIUCA représenté par Jacqueline MAURIC - Roland POVINELLI représenté par Michelle GUEYDAN - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Vincent GOMEZ.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Sonia ARZANO - Jean-luc BENNAHMIA - Gérard BISMUTH - Eric DIARD - Martine GOELZER - Laurence JOUANDON - Gérard SBAGIA - Maxime TOMMASINI.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **RNOV 008-437/12/CC**

### **■ Attribution d'une subvention pour la participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole au programme de recherche "Plate-forme d'Observation des Projets de Stratégies Urbaines 2" POPSU 2 DHCS 12/8023/CC**

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

En mars 2010, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole a été destinataire d'un appel à projet pour un programme de recherche lancé par le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) du Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer.

Ce programme de recherche intitulé « Plate-forme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines 2 (POPSU 2) » a pour objectif d'observer les projets urbains en cours de mise en œuvre dans plusieurs métropoles françaises et de permettre des échanges entre les chercheurs et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale concernés.

Il vise à mieux comprendre les stratégies de transformation que les métropoles développent à travers la conception et la réalisation de leurs projets urbains, à construire un milieu local de recherche interdisciplinaire sur la ville associant universités, écoles d'architecture et instituts d'études politiques et à construire des relations entre le monde de la recherche urbaine et celui de l'action urbaine (élus, aménageurs, techniciens).

Un premier programme qui s'est échelonné de 2005 à 2009 intitulé « POPSU 1 » a concerné Euroméditerranée, associé à l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional (Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3), et a donné lieu à un séminaire organisé en juin 2010 à Marseille et à la parution d'une publication intitulée « Marseille Euroméditerranée, accélérateur de métropole ».

Pour ce deuxième programme, les services de la Communauté urbaine ont préparé avec les chercheurs de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional une réponse sur trois thèmes :

- les fragilités urbaines,

Ce thème concerne la mise en valeur au centre-ville en vue de « Marseille Capitale Culturelle 2013 » avec la mise en œuvre des conventions ANRU ZUS Centre Nord et Saint Mauront, le programme de semi-piétonisation du Vieux Port et toutes les actions de gestion urbaine de proximité complémentaires engagées (vidéo-surveillance, propreté...).

- La prise en compte de la durabilité à l'échelle du quartier, de la ville, de la métropole,  
Ce thème prolonge la recherche engagée par Euroméditerranée sur l'éco-cité, dans le cadre du programme POPSU 1.

- L'économie de la connaissance.

Ce thème aborde la problématique du développement économique et de ses différents « moteurs » dans la stratégie métropolitaine de l'agglomération.

Le 28 mars 2011, le Conseil de Communauté a approuvé le principe de la participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole à cette recherche, qui est conduite par le laboratoire « Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Territoires et leur Aménagement » de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional (CIRTA-IUAR).

Le financement de la recherche est assuré par :

- le Ministère représenté par le Groupement d'Intérêt Public « L'Atelier International du Grand Paris et des projets architecturaux et urbains » (GIP AIGPPAU) pour 50 000 euros,
- et la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole pour 50 000 euros répartis en deux fois sur les années 2011 et 2012.

A ce jour, le groupe de coordination transversal réunissant chercheurs et équipes de la Communauté urbaine et de l'EPAEM avec l'AGAM s'est rencontré à deux reprises : le 23 novembre 2011 et le 24 mai 2012, pour débattre des deux rapports d'étape fournis par les chercheurs.

En parallèle, des séminaires nationaux ont eu lieu entre les différents territoires, Le rendu définitif interviendra à la fin 2012.

Il est donc proposé au Conseil de Communauté d'attribuer une subvention de 25 000 euros pour l'année 2012 à ce laboratoire, conformément à la convention approuvée par le Bureau de la Communauté le 28 mars 2011.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

#### **Le Conseil de Communauté,**

##### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération RNOV 016-237/11/CC du Conseil de Communauté du 28 mars 2011 approuvant le principe de la participation de la Communauté urbaine à ce programme et accordant une subvention de 25 000 euros pour l'année 2011 ;
- La délibération RNOV 004-089/11/BC du 28 mars 2011 approuvant la convention n°11/1252 entre Marseille Provence Métropole et le Groupement d'Intérêt Public AIGPPAU et le laboratoire CIRTA pour la mise en œuvre de ce programme ;
- L'appel à projet lancé par le Plan d'Urbanisme Construction Architecture (PUCA) du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, de mars 2010 intitulé « Plate-forme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines 2 (POPSU 2) » ;

##### **Sur le rapport du Président,**

##### **Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- L'intérêt pour la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole de répondre à ce programme de recherche destiné aux grandes métropoles afin de mettre en valeur les politiques publiques qu'elle engage au niveau national comme au niveau européen, et de rapprocher les équipes de l'EPCI de celles de l'Université ,

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention de 25 000 euros pour l'année 2012 au laboratoire « Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Territoires et leur Aménagement » de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional (CIRTA-IUAR).

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2012 de la Communauté urbaine – Sous-politique E 110 – Nature 6574 – Fonction 824.

Pour Visa,  
Le Vice-Président Délégué  
A la politique de la Ville

Philippe SAN MARCO

Pour Présentation,  
La Présidente Déléguée de la Commission  
Rénover et construire une ville solidaire

Myriam SALAH-EDDINE

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI